



ECO'GESTE DU MOIS DE DÉCEMBRE ANTI GASPI ALIMENTAIRE

Dans le cadre de sa compétence Développement Durable, la Communauté de communes du Minervois au Caroux a en charge la gestion des déchets. Aujourd'hui, le déchet coûte cher : collecter et traiter chaque dépôt a un coût environnemental, social et économique, pour chaque collectivité... et par rebond pour chaque habitant!

Chaque mois, le service Développement Durable/Déchets vous propose un geste, pour réduire l'impact pour la planète et maîtriser les coûts pour les usagers.



Dans les foyers français, 79 kg de déchets alimentaires par personne sont jetés chaque année.

On peut **facilement éviter 20 kg** (13 kg de restes de repas, ou fruits ou légumes), et 7kg d'aliments non déballés), soit une **économie de 159€/pers/an** :

Pour y arriver ?

on peut

- **prévoir une liste de courses**

(et s'y tenir !)

- **ranger son frigo** (pour mieux conserver ses aliments)

- **mieux doser ses repas** (et éviter les restes)

Contact : Pour toute question complémentaire, le service Développement Durable/Déchets répond à toutes vos interrogations.

04 67 97 90 30 ou par courriel vlfebvre@cdcmc.fr
www.cc-minervois-caroux.fr